

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 5 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq mars à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 27/02/2024

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel ; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, GIBERT Dominique, LAFAYE Jérôme, JAMET Jérôme, KURAST Xavier, GUIGNARD Sébastien /**formant la majorité des membres en exercice.**

Excusée : CHEMINOT Anyta (a donné procuration à Dolorès LAMY)

Mme LAMY Dolorès, a été désignée comme secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU

7 délibérations ont été adoptées à **l'unanimité** (11 voix pour)

→ **Approbation du Compte de Gestion, vote du Compte administratif et affectation des résultats 2023**

Les comptes de l'ordonnateur, Monsieur le Maire, sont conformes à ceux du comptable. De l'exercice 2023, il ressort une situation excédentaire en section de fonctionnement d'un montant de 196 584,16 euros et une situation déficitaire en section d'investissement de 64 470,82 euros, d'où un résultat global de 286 720,68 euros.

Les recettes de fonctionnement proviennent des impôts locaux à hauteur de 50,10% et des dotations d'Etat pour 35,30 %.

Les résultats mentionnés ci-dessus sont affectés à l'exercice 2024. Les recettes de fonctionnement seront abondées de 62 163,86 euros et celles de la section d'investissement de 224 556,82 euros.

→ **Modification des demandes de subventionnement pour la réalisation de l'ensemble des projets d'investissement**

L'Etat, la Région, le Département sont sollicités pour le subventionnement des grands projets structurants de la commune. Or, le pourcentage attendu des subventions doit être revu à la baisse, au niveau de la D.E.T.R et du Fonds Vert.

Aujourd'hui, le plan de financement doit être ainsi modifié. Les subventionnements publics atteignent seulement 72,71% et non 80%. La commune va probablement solliciter les fonds européens sinon le recours à l'emprunt sera plus important.

Par ailleurs, le département n'enclenchant que trois dispositifs d'aides par an, les travaux de la voirie et les achats prévus au titre de la solidarité ne pourront être subventionnés. Les subventionnements départementaux sont sollicités au titre du service en milieu rural, du bâti et de la rénovation énergétique du parc locatif.

Tout est fait pour la mise en œuvre d'un plan de financement permettant de gérer au mieux à la fois la rénovation de la maison du garde et l'amélioration énergétique des logements communaux.

→ ***Le contrôleur technique du chantier, le coordonnateur SPS et le géomètre sont choisis pour suivre les travaux de rénovation de la maison du garde***

Après avoir choisi la maîtrise d'œuvre, la commune désigne l'APAVE pour assurer le contrôle technique du chantier et le coordonnateur de sécurité protection santé. Le géomètre de BTM Etudes effectuera le relevé topographique.

→ Suite aux nombreuses sollicitations, en attendant la fibre, le Maire a été orienté par les services régionaux, vers un très haut débit par satellite, obtenu avec neosat.fr, tout en bénéficiant d'une aide financière d'Etat. Charge à chacun de se renseigner : des flyers d'information sont disponibles en Mairie.

Informations diverses :

- réouverture de la pêche à l'étang communal, route d'Audes - sortie du bourg, le samedi 30 mars puis le carnassier à partir du samedi 11 mai – fermeture dimanche 1^{er} décembre : les cartes de pêche sont en vente au GRILLON dans la cour de la Mairie.
- santé : mise en place de téléconsultations en pharmacie à La Chapelaude et à Huriel ; dépistage bucco-dentaire itinérant avec la Bourbonnet.
- Enedis informe d'une recrudescence de vol de cuivre
- Opération propreté menée avec l'ACCA le 17 mars au matin, rendez-vous dans la cour de la Mairie.
- Schéma départemental de la lecture publique « bibliothèques de demain » : a fait naître l'idée de relancer l'activité de la bibliothèque municipale et d'y installer une grainothèque.
- Formation de base aux premiers secours, aux gestes qui sauvent avec l'union des sapeurs pompiers, à organiser pour l'ensemble de la population.
- Les décorations printanières de Pâques vont envahir les parterres pour égayer le cadre de vie des villageois.

Chazemais s'anime, Chazemais se cultive

- Conférence Château de la Bouchatte Vendredi 15 mars à 19h avec Michel RAVEL, à l'initiative du GRILLON, à la salle polyvalente.
- Soirée œnologique de l'Amicale Laïque, vendredi 22 mars à partir de 18h30 à la salle polyvalente suivie d'une paëlla.
- Soirée concours de tarot, vendredi 29 mars à la salle polyvalente.

- Organisation municipale de la traditionnelle chasse aux œufs du lundi de Pâques 1^{er} avril, à 11h00 au stade municipal, penser à s'inscrire auprès du GRILLON.
- Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, le mardi 2 avril.
- Bourse aux jouets de l'association des parents d'élèves, dimanche 7 avril, à la salle polyvalente.
- Atelier santé environnement : vendredi 12 avril à 18h00, Maison communale des services, cour de la Mairie.
- Inauguration de l'installation d'un presseur à la Maison du randonneur le samedi 20 avril à 11h00 et le lendemain, une rando de printemps, avec le Club Gym Détente.
- Atelier cuisine : vendredi 26 avril, en soirée, Maison communale des services, cour de la Mairie.
- Cérémonie du 8 mai à 11h00, au monument aux morts.
- Les Mamans en fête, dimanche 26 mai : distribution d'une plante à chaque maman : les nouvelles arrivantes sont invitées à s'inscrire en Mairie.

Ateliers avec LE GRILLON : - nutri-activ pour les retraités à compter du jeudi 21 mars pour 6 séances et – numérique le mercredi 27 mars, rendez-vous mensuel.

Prochain Conseil Municipal, le mardi 9 Avril 18h15